

Paris, le 8 juin 2020

Objet : Accélération du déconfinement / information pour les Directeurs et Directrices d'unité de recherche

Mesdames les Directrices, messieurs les Directeurs,
Chères et chers collègues,

Référence

CC/NCJ/EK/113

Objet

Déconfinement / PRpA
Information pour les
Directeurs et
Directrices d'unité de
recherche

La reprise d'activité sur site pour les unités de recherche hébergée par Université de Paris a été amorcée le 18 mai dernier. Les Plans de Reprise progressive d'Activité (PRpA) que vous avez élaboré à cette occasion ainsi que vos semainiers, ont permis d'encadrer le retour sur site dans de bonnes conditions. Nous tenons à vous remercier une nouvelle fois de votre implication totale dans ce processus et du suivi que vous avez assuré, qui, en lien avec les Facultés et les services de l'Université, notamment la direction du patrimoine et le FSD, ont permis la montée en puissance des activités tout en garantissant la sécurité sanitaire des personnels accueillis.

Adresse

Cabinet de la
Présidence
85 boulevard Saint
Germain
75006 Paris
+33 (0)1 76 53 16 32
www.u-paris.fr

Si les caractéristiques des activités de recherche de certaines unités leur ont permis de maintenir très majoritairement les personnels en télétravail, les activités expérimentales ont largement repris, et le retour sur site des doctorants a été traité comme une priorité. L'évolution des conditions sanitaires en France permet d'envisager aujourd'hui une accélération de la reprise d'activité.

En tant qu'établissement hôte, Université de Paris souhaite que cette nouvelle phase reste au premier chef soumise à l'appréciation des directions d'unité. En tant que directrices et directeurs, il vous appartient donc, toujours en lien avec votre composante et Faculté de rattachement et le FSD, de faire évoluer vos semainiers, et le cas échéant vos PRpA, pour augmenter la présence sur site des personnels affectés à vos unités. Jusqu'aux nouvelles annonces attendues le 22 juin, les mesures sanitaires restant en vigueur, notamment les mesures de distanciation physique et le port du masque si nécessaire, devront vous guider pour fixer le pourcentage des présent-e-s et l'équilibre à proposer entre télétravail et activité présentielle. En cas de demandes supérieures à la possibilité d'accueil, le choix des personnes accueillies – personnels statutaires, doctorant-e-s, stagiaires – vous incombera, la présidente de l'université et le fonctionnaire sécurité défense restant les garants de la validation des PRpA et des semainiers qui y sont associés.

Les assistant-e-s de prévention (AP) et ingénieur-e-s hygiène et sécurité gardent un rôle spécifique dans le suivi de la reprise d'activité. La direction du patrimoine, et les référents de site lorsqu'ils existent, restent à leur disposition et à la vôtre en tant que de besoin.

En souhaitant que l'évolution positive que nous connaissons actuellement se poursuive et s'accélère, je vous prie recevoir, chères et chers collègues, mes sincères et amicales salutations.

Édouard Kaminski



Vice-Président Recherche

Copie :

Doyens et Directeurs délégués des Facultés

FSD-UP